République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

GOUVERNANCE PUBLIQUE 01
SANTE PUBLIQUE 01
ADMINISTRATION 26
EDUCATION 04

N° 1420
23 Octobre 2017
23 October 2017
17H28/5:28 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	009/AONO/C-F/SG/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHESINTERNALTENDER'S BOARDS(CIPM)NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS N°009/AONO/C-F/SG/CIPM/2017 OF 05/10/2017 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF SOLAR SYSTEMS IN THE COMMUNITY OF FOKOUE (FOR EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	26-10-2017
2	**Reference**	03/AONO/C/DIBAMBA/CIPM/2017 DU 20 Octobre 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C/DIBAMBA/CIPM/2017 DU 20 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MARCHÉS DE MISSOLÉ II (LOT 01) ET DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	09-11-2017
3	**Reference**	015/AONO/CIPM/CAD5/2017 DU 20/10/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CIPM/CAD5E/2017 DU 20/10/2017 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAUX, FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SONORISATION ELECTRIQUE A L'HOTEL DE VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-11-2017
4	**Reference**	02/DC/CIPM/CABAFII/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°02/DC/CIPM/CABAFII/2017 DU 16/10/2017POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DEBAFOUSSAM 2ÈME
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-11-2017
5	**Reference**	002/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2017 DU 09/OCT 2017 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN. ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE ; DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI. RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	30-10-2017

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	N° 07/DDC/C- YAGOUA/CIPM/2017DU 11/10/2017 Lire
	Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTA TIONN° 07/DDC/C- YAGOUA/CIPM/2017DU 11/10/2017CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUXSALLES DE CLASSE EQUIPEES DE SOIXANTE TABLES BANCS, DEUX BUREAUX, DEUX CHAISES, DEUX ARMOIRES, UN MATERIEL D'ENTRETIEN ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'EP DE SOUAYE DANA, A L EP DE KAO GALAK ET A L'EP BILINGUE DE VOUNSIA DANSLA COMMUNE DE YAGOUA EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-11-2017
7	**Reference**	165/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_165/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU_12/10/2017__PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 122/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AOÛT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA CUD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	166_/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°166_/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU__12/10/2017 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 136/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DIX (10) AMBULANCES MEDICALISEES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	N°46/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°46/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°53/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	N°47/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°47/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	N°45/CUD/SG/DIVIVIAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°41/CUD/SG/DIVIVIAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 007122/1/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 DU 03 OCTOBRE 2016 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING DE 305 PLACES SUR LA BESSEKE POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	**Reference**	N°45/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°45/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°23/A0NR/CUDICIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA VOIE PRINCIPALE DE (MBANGA PONGO) DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
13	**Reference**	N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT MODIFICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/A0N0/CUD/CIPM12017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	N°44/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°44/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE APRES AUTORISATION N°004583/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/AOC DU 22 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE D'EMULSTIONS ET DE MATERIAUX BITUMEUX FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2016
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	10/C/C.BBJ/SG /2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°10/C/C.BBJ/SG/2017 DU 10 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE ALA DEMANDE DE COTATIONN° ...02..../DC/C.BBJ/SG/CIPM/17 DU 07/09/2017 POUR LA FOURNITURE DUMATERIEL PEDAGOGIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ETABLISSEMENTSSCOLAIRES DE LA COMMUNE DE BABADJOU.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	064/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°064/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT LES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°003/DCE/GG/LTPAY-YAB/CRPM-LT/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ NO0006868/L/ PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG /CE7/ CEA3/ MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017 POUR LES AMÉNAGEMENTS DIVERS ET LA CONSTRUCTION DE QUELQUES INFRASTRUCTURES AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI EN TROIS (03) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI FINANCEMENT : B.I.P – EXERCICE : 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	**Reference**	66/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°066/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES SOLAIRES AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI, PASSÉE PAR PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°006868/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	065/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°065/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DES ATELIERS DES BUREAUX ET LA MAINTENANCE DES DORTOIRS AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI, PASSÉE PAR PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°006868/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	067/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°067/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT LES RÉSULTATS DE LA LETTRE COMMANDE N°049/LC/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/ 2017, PASSÉE SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0006820/L/PR/MINMAP/SG/ DGMAS/ DMAG/CE7/CEA3 DU 28 SEPTEMBRE 2017, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL À DOUALA. MAITRE D'OUVRAGE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	165/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°_165/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU_12/10/2017__PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 122/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AOÛT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA CUD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	166_/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°166_/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU__12/10/2017 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 136/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DIX (10) AMBULANCES MEDICALISEES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
22	**Reference**	N°46/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°46/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°53/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	N°47/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°47/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	N°45/CUD/SG/DIVIVIAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°41/CUD/SG/DIVIVIAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 007122/1/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 DU 03 OCTOBRE 2016 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING DE 305 PLACES SUR LA BESSEKE POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	N°45/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°45/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°23/A0NR/CUDICIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA VOIE PRINCIPALE DE (MBANGA PONGO) DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	064/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°064/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT LES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°003/DCE/GG/LTPAY-YAB/CRPM-LT/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ NO0006868/L/ PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG /CE7/ CEA3/ MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017 POUR LES AMÉNAGEMENTS DIVERS ET LA CONSTRUCTION DE QUELQUES INFRASTRUCTURES AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI EN TROIS (03) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI FINANCEMENT : B.I.P – EXERCICE : 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
27	**Reference**	N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT MODIFICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/A0N0/CUD/CIPM12017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	66/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEN°066/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES SOLAIRES AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI, PASSÉE PAR PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°006868/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	N°44/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°44/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE APRES AUTORISATION N°004583/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/AOC DU 22 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE D'EMULSTIONS ET DE MATERIAUX BITUMEUX FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2016
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	065/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°065/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DES ATELIERS DES BUREAUX ET LA MAINTENANCE DES DORTOIRS AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI, PASSÉE PAR PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°006868/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	067/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°067/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT LES RÉSULTATS DE LA LETTRE COMMANDE N°049/LC/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/ 2017, PASSÉE SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0006820/L/PR/MINMAP/SG/ DGMAS/ DMAG/CE7/CEA3 DU 28 SEPTEMBRE 2017, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL À DOUALA. MAITRE D'OUVRAGE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
32	**Reference**	168__/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/ Lire
	Titre/objet	DECISION N° _168__/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU__12/10/2017_PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 136/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DIX (10) AMBULANCES MEDICALISEES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
33	**Reference**	167/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/ Lire
	Titre/objet	DECISION N°167/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU_12/10/2017_PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 122/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AOÛT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA CUD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	N° 106/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 106/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 004583/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA3/AOC DU 22 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE D'EMULSION ET DES MATERIAUX BITUMEUX
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	N° 103/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 103/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LES ETUDES DE LA VOIE PRINCIPALE DE « MBANGA PONGO » DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	N° 111/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 111/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 52/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	N° 104/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 104/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
38	**Reference**	N° 96/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 96/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 53/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	N°105/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°105/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 007122/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 DU 03 OCTOBRE 2016 POUR ETUDE DE SOL EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING DE 305 PLACES SUR LA BESSEKE POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	N° 110/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 110/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 66/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	10/17/DM/ CBBJ/SG /SAGEF Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 10/17/DM/ CBBJ/SG /SAGEF. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LADEMANDE DE COTATION N" ...02... /DC/C.BBJ/SG/SAGEF/17 DU07/09/2017 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE(PAQUET MINIMUM) AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DEBABADJOU.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 À TOUS LES SOUMISSIONNAIRES RELATIFS À L'AVIS DE CONSULTATION N°005/AC/PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/CDPMPN-AG/2017 DU 28/09/2017POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANSL'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE FOKOUE

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHESINTERNALTENDER'S BOARDS(CIPM)NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS N°009/AONO/C-F/SG/CIPM/2017 OF 05/10/2017 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF SOLAR SYSTEMS IN THE COMMUNITY OF FOKOUE (FOR EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , AIMF

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

The Mayor of FOKOUE Council, Contracting Authority launches a National Open Call for Tender in the emergencyprocédure for the supply and installation of solar Systems in the Fokoué council.

2. Consistance des prestations

The services, the subject ofthis Invitation to Tender,are to carry out the following works:
- Supply and installation of40 unidirectional solar street lights
- The supply and installation of a solar hybrid solar system-ENEO-Generator of 2, 5 kWc and 2KWC for each CSl.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the opération at the end ofthe preiiminary studies is 82 009 791 FCFA for ail.

4. Allotissement

The worksare subdivided into one lot. Public lighting in solar energy and: Hybrid solar system for feeding the Fokoue CSI hospital

5. Participation et origine

This call for tenders is open to ail companies or groups of companies operating in the field of renewable energy (solarenergy) installed in Cameroon andjustifying the capacity to perform the service.

6. Financement

The services, which are the subject of this call for proposais, are fînanced by the International Association of Francophone Mayors and the budget ofthe Fokoué Council.

7. Consultation du Dossier

Bidding Documents may be consulted during business hours in the procurement department of the council located at the municipal garage of the Council ofFOKOUE as ofthe publication of this notice, Tel + 237 222 64 18 37. 699761043; Email: projetenerba_enerfo2017@yahoo.com.

8. Acquisition du Dossier

The Bidding Documents may be obtained during working hours at the Procurement Service of the Commune of FOKOUEupon publication of this notice, upon présentation of a receipt for payment to the proJect account RIB 10001068389625423800l-48 open to the international banck of Cameroon for saving and crédit (BICBC) Dschang Agency , a non-refundable sum of seventy five thousand (75000) CFA francs.

9. Remises des offres

Each Bid, in French or English, in seven (7) copies of which one (01) original and six (6) copies marked as such, must reach the Procurement Department of the FOKOUE Council no later than 26/10/2017 At 10 am, and shall bear the following particulars:
NATIONAL OPEN CALL FOR TENDERS N° 009/AONO/C-F/SG/CIPM/2017 OF 05/10/2017 / 2017 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF SOLAR SYSTEMS IN THE COMMUNITY OF FOKOUE "TO OPEN ONLY IN THE SESSION OF COUNTING".

10. Delai de Livraison

The maximum period foreseen by the Employerfor the exécutionof the works subject to this invitation to tender is six months.

11. Cautionnement Provisoire

Each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond issued by a first-rate banking institution or an insurance company approved by the Minister of Finance in the amount of CFAF 1640 195 CFAF Thedeposit must be valid for thirty (30) days beyond the date of validity ofthe Offers.

12. Recevabilité des Offres

Each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond issued by a first-rate banking institution or an insurance company approved by the Minister of Finance in the amount of CFAF 1640 195 CFAF Thedeposit must be valid for thirty (30) days beyond the date of validity ofthe Offers.
The other administrative documents required must be produced in original or certified copies by the compétent authorities, in accordance with the provisions of the Supplementary Régulations of the Invitation to Tender. They must be dated less than three (03) months at the time of submission of the Offers or bave been drawn up afler the date of signature ofthe Notice of Invitation to Tender.
The absence or non-observance of the model of bid bond issued by a bank of first order or an insurance company approved by the Ministry of Finance of the Republic of Cameroon will be declared inadmissible.

In the event of rejection. the administrative documents required must be produoed in original or certified copies by the issuing departtient or an administrative authority (Prefect, Sub-Prefect ...) in accordance with the provisions ofthe Spécial Régulations ofthe Appeal d'offers.

13. Ouverture des Plis

The opening of administrative documents and technical and fmancial offers wilMe cairied eut in a 26/10/2017 time at 11 am precisely in the Chamber of Proceedings of the Town Hall of FOKOUE by the Internal Commission of Procurement of the Fokoué council in the presence of the bidders Or their duly authorized représentatives with full knowledge of thefile

14. Critères d'évaluation

ELIMINATORY CRITERIA

- false statement orfalsified document;
- omission, in the price schedule, ofaquantified unit price;
-dossier having obtained at the end ofthe technical analysis less than 70% of positive éléments.
- Omission ofthe under-detail ofaquantified price;
-Absence in the technical offer ofa methodological note.
-Administrative record incomplète at the end ofthe opening
-Absence ofadéclaration on the honor ofhaving not abandoned asite during the three preceding financial years

ESSENTIAL CRITERTA
Tenderers' offers will be evaiuated according to the foliowing criteria:
Essential Criteria

A- References; 11 criteria
B- Supervisory staff: 03 criteria
C- Material: 03 criteria
D- Methodology 03 criteria
N.B: To be eligible for financial évaluation, the bidder must meet the so-called élimination criteria and at least 70% ofthe criteria inthe évaluation grid.

15. Attribution

The contract will be awarded to the bidder submitting the lowest bid and who has the technical and fmancial capacity to perform the Contract satisfactorily.
N.B; A tenderer may be awarded the two lots.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain bound by their Bids for aperiod of ninety (90) days from the closing date for the submission ofBids

17. Renseignements Complémentaires

Additional information may be obtained during the working hours ofthe Procurement Department of tbe Fokoué council. Te!: 69976Î043/ 237 222 64 18 37; Email; projetenerba_enerfo2017@yahoo.com from the publication of this notice

DSCHANG le 5 Octobre 2017

Le MAYOR

DEMENOU TAFAMO

COMMUNE DE DIBAMBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C/DIBAMBA/CIPM/2017 DU 20 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MARCHÉS DE MISSOLÉ II (LOT 01) ET DE KOPONGO (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE DIBAMBA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA, exercice 2017, le Maire de la Commune d Dibamba, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune Dibamba, en procédure d'urgence, un Appel d'Offr National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MARCHÉS DE MISSOLÉ II (LOT 01) ET DE KOPONG (LOT 02) DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à réaliser les gros oeuvres et les seconds oeuvres sur les travaux de construction des deux (02) march de Dibamba conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci joint, tout en mettant en application les indicatio pratiques du présent dossier d'Appel d'offres. Lesdits travaux seront subdivisés en deux (02) lots tels que précisé en titre

LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- **TRAVAUX PFtEPARATOIRES ;**
- **TERRASSEMENT ;**
- **FONDATION ;**
- **MACONNERIE ELEVATION ;**
- **MENUISERIE METALLIQUE, BOIS ET ALUMINIUM ;**
- **PLOMBERIE SANITAIRE ;**
- **REVETEMENT DES SOLS ET MURS ;**
- **ELECTRICITE ;**
- **PEINTURE ;**
- **CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND-ETANCHEITE.**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque projet est :

- **Lot 1 : Marché de MISSOLE 11 : Cent Quatre Millions Huit cent Trente Quatre Mille Cent quarante-huit (104 834 14 francs CFA ;**
- **Lot 2 : Marché de KOPONGO : Quatre-vingt six millions trois cent quatre-vingt-dix mille quatre cent qua vingt-treize (86 399 493) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux seront subdivisés en deux (02) lots tels que précisé en objet dont le lot 01 concerne le marché de Missolé II et le 02 concerne celui du marché de Kopongo.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administrative techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le FEICOM et la Commune de Dibamba pour le compte l'exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 6 68 28 56 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 6 68 28 56 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mil francs CFA** payable à la Recette **Municipale de la Commune de Dibamba sise à Dibamba**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqué comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 699 68 28 56, au plus tar **le 09 Novembre 2017 à 12 heures,** heure locale, et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 03/AONO/C/DIBAMBAICIPM/2017 DU 20Octobre 2017.

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MARCHÉS DE MISSOLÉ II (LOT 01) ET DE KOPONGO (LOT 02) DANS L COMMUNE DE DIBAMBA, ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est

six (06) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la d indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premi ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'une somme équivalente à 2 du coût prévisionnel du marché soit : Un montant de **Deux millions quatre vingt seize mille six cent quatre vingt-trois (2 09 683) francs pour le lot 1 et un million sept cent vingt-sept mille neuf cent quatre vingt-dix (1 727 990) pour le lot 2**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifié conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Files doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamme l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 09 Novembre 2017 à 13 heures,** heure locale, par la Commission Interne d Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibamba, à la Mairie de Dibamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur cho dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critè essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Critères éliminatoires

a) Pièce du Dossier (Administratif, Technique ou Financier) absente) à l'Ouverture des Plis ;

b) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point **1.1** de la Circulaire N°002/CAB/PM du Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).

c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quelque soit le Dossier ! À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;

d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés, non signés et daté à la fin) ;

e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atte que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au co des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies pa Ministère des Marchés Publics ;

f) Modification d'une quantité dans le Devis ;

g) Non satisfaction à d'au moins 75% des **critères essentiels.**

- critères essentiels.

14.2- Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technicofinancière des candidats à exécu les travaux, objet de l'appel d'offres. L'évaluation portera ainsi sur l'offre technique suivant les critères ci-après :

a) La présentation générale des offres ;

b) L'expérience de l'entreprise ;

c) La qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ;

d) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

e) La méthodologie d'exécution ;

f) La capacité financière.

Chaque critère est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés seront évaluées. L'évaluation financière sera basée sur la présentation des pièces dans l'ordre du DAO et sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif, et les Sous-détails des prix. Elle consistera aussi à la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, évaluée la moins-disante.

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune Dibamba, B.P. 36 Edéa, Tel : 699 68 28 56.

DIBAMBA le 20 Octobre 20

Le MAI

NJECACAL Manfr

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CIPM/CAD5E/2017 DU 20/10/2017 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAUX, FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SONORISATION ELECTRIQUE A L'HOTEL DE VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE BUDGÉTAIRE : 2017

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de ses projets, et avec le concours financier du FEICOM, au titre de l'exercice 2017, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala **5e,** Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offrespour **FOURNIT**

2. Consistance des prestations

Allotissement . le présent appel d'offre est reparti en deux lots

LOT	DESIGNATION	Consistance des travaux	Couts des travaux (f cfa)
1	POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAUX	● Bureaux ; ● Fauteuils de bureaux ; ● Chaises visiteurs ; ● Tables de réunion ou de conférence ; ● Salon visiteurs ; ● classeurs. ● Des stores ● Des écrans plasmas ● Cafetière, réfrigérateurs	117 259 718
2	POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE SONORISATION ÉLECTRIQUE, ENSEIGNES LUMINEUSES	● Équipements de sonorisation ● Enseignes lumineuses ● Appareils électroménager ● Téléviseurs ● Ordinateurs ● Onduleurs ● Appareils électroménager ● Supports projecteurs	25 740 282

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

4. Financement

Les prestations objets du présentAppel d'Offres sont financées par le budget FEICOM, au titre de l'exercice 2017, pour une provision budgétaire de CENT QUARANTE TROIS MILLIONS (143 000 000) FRANCS CFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 5, au 3è étage de l'immeuble siège. B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95/694 592 352 dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Service Technique de la Mairie de Douala 5, au 3è étage de l'immeuble siège. B.P : 10171 Douala Tel : 677 46 96 95/694 592 352 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 110 000 FCFA (CENT DIXMILLE FRANCS CFA), payable à la Recette municipal de ladite Commune.

7. Remises des offres

PRESENTATION DES OFFRES

Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies ;

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le DOSSIER ADMINISTRATIF, un pour la PROPOSITION TECHNIQUE et un pour l'OFFRE FINANCIERE).

Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de l'Appel d' Offres. Le pli unique doit porter uniquement la mention suivante :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N⁰15/AONO/CIPM/CAD5e/2017 DU 20/10/2017 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAUX,
FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE
SONORISATION ELECTRIQUE A L'HOTEL DE VILLE DE DOUALA 5

0Financement : FEICOM - Exercice budgétaire : 2017Imputation

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux mois (02 mois) par lot.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission par lot comme suit :

LOT	**CAUTION (f cfa)**
1	**2 345 000**
1	514 000

Établie selon le modèle indiqué dans le dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant **cent vingt (120) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tardet devra être déposée aux heures ouvrables auprès du Service Bonamoussadi, au plus tard le **13 /11/2017** à **12 Heures**.

11. Ouverture des Plis

Louverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la **salle de réunion de la Mairie de Douala 5e** sise à Bonamoussad leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Tous les plis et sous-plis devront être ouverts.

La lecture des éventuels rabais est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les élé

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin

Tout complément ou supplément sollicité par ladite Commission dans le cadre de l'Ouverture ou de l'appréciation• des offres, do 5e, avec copie dans les mêmes conditions au Maitre d'ouvrage.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les cr

critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; substitution de pièce
- Dossier technique incomplet ou non-conforme aux spécifications du DAO : 75%
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU (offre financière)
- Pièce Administratives non conformes et non régularisées dans les 48 heures après le dépouillement.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et pré

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Présentation de l'offre

- Le chiffre d'affaires
- Les références de l'Entreprise
- La disponibilité du matériel essentiel de livraison
- Note méthodologique : planning détaillé des livraisons et visite de site
- L'expérience du personnel d'encadrement e• Garantie
- Service après-vente
- Le non-respect de six (06) de ces critères entraîne l'élimination de l'offre (Chaque offre est validée après satisfaction de 6/
- Chaque critère est validé après satisfaction de 75% de ses sous critères

Évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évalua sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativeme

NB/ Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 120jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenusaux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Douala 352. dès publication du présent avis.

DÉNONCIATIONS EN CAS DE CORRUPTION :

Pour toute tentative ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro : 673 205 725/699 370 7

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E

AVIS DE CONSULTATIONN°02/DC/CIPM/CABAFII/2017 DU 16/10/2017POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DEBAFOUSSAM 2ÈME

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème lance pour le compte du Gouvernement Camerounais, une consultation pour l'acquisition du paquet minimum pour les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème

2. Consistance des prestations

Acquisition du paquet minimum pour les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème

3. Cout Prévisionnel

Dix millions trois cent quarante mille (10 341 000) francs CFA ;

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Laprestation objetde laprésente consultation estfinancée parle Budget de Fonctionnement (BF), exercice 2017

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté au secrétariat particulier du Maire aux heures ouvrable.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu secrétariat particulier du maire contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **trente-cinq mille (35000) Francs CFA** non remboursable payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 2ème.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir au secrétariat particulier du maire, au plus tard le **06/11/2017 à 10 heures**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :
«AVIS DE CONSULTATION
N° 02/DC/CIPM/CA BAF 11/2017 Du 16/10/2017 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM POUR LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUESDELA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 2ème
A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DEDEPOUILLEMENT».

9. Delai de Livraison

Le délai maximumde livraison prévu est de 15(quinze) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de : **Deux Cent six mille huit cent (206 800) Francs CFA;**
La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de : **Deux Cent six mille huit cent (206 800) Francs CFA;**
La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes parleserviceémetteur, conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présentavis et au Dossierde consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 06/11/2017 à 11 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
- Absence d'une pièce administrative
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
- Offre non conforme aux prescriptions du descriptif technique ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU
- Absence de la Déclaration sur l'Honneur de non abandon de projeràu cours des 03(trois) dernières années.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prbc la moins distante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables
secrétariat particulier du maire Tel : 233. 44. 25. 04

BAFOUSSAM le 16 Octobre 2017

Le MAIRE

TAGNE NGEKO Emmannuel

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CPB/SG/CIPM-AG/2017 DU 09/OCT 2017 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN. ARRONDISSEMENT DE POUMOUGNE ; DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI. RÉGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
51 15 197 02 641764 6114 426

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune de PETE-BANDJOUN Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base (MINEBASE), une Demande de Consultation pour les travaux de fourniture du paquet minimum scolaire dans la Commune de PETE BANDJOUN. Arrondissement de POUMOUGNE ; Département du Koung-khi ; Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet de la présente Consultation comprennent :

DESIGNATIONS
Chemise cartonnée
Papier format A4
Enveloppes A4
Trombones
Cahiers de préparation des leçons A4, 300 pages
grands format
Stylos à bille bleu
Stylos à bille rouge
Craie blanche
Craie de couleur
Registre de notes séquentielles et d'appel
Paracétamol 500g
Alcool à 95°
Paquet de 100 compresses 20x20
Sparadrap perforé l0cmx5cm

Bétadine jaune

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : **5 205000 Francs CFA TTC ;**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique ci-après défini :

Lot unique : Travaux de fourniture du paquet minimum scolaire dans la Commune de Pete Bandjoun.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toutes les entreprises de droits camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience minimale avérée dans le domaine des fournitures scolaires.

6. Financement

Les travaux, objet de la présente Consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public **(B.I.P) Exercice 2017 - MINEBASE.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la Demande de Consultation peut être consultée aux heures ouvrables, auprès de la Mairie de PETE BANDJOUN, sis à de l'hôtel de Ville de Bandjoun (PORTE 105).

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Consultation peut être obtenue auprès de la Mairie de PETE BANDJOUN, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la somme de **dix mille (10 000) francs CFA** non remboursable au titre des frais d'achat de dossier,(retrait du Dossier après achat à la PORTE 105).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée sous plis fermé et contre récépissé dans les Services de l'Autorité Contractante, de la Mairie de PETE BANDJOUN(PORTE 105)., au plus tard le **30 OCT 2017 à 10 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

« Demande de Consultation N°002/DC/CPB/SG/CIPM-AG/20I7 du 09/10/2017 pour les travaux de fourniture du paquet minimum scolaire dans la Commune de PETE BANDJOUN. Arrondissement de POUMOUGNE ; Département du Koung-Khi. Région de l'Ouest. Financement : Budget d'Investissement Public (B.I.P)

Exercice 2017 - MINEBASE »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux (02) semaines.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DC, d'un montant de **cent quatre mille cent (104 100) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de Consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **30 OCT 2017 à 11 heures** à la salle du musée par la commission interne de Passation des Marchés de la Mairie de PETE BANDJOUN, sis à de l'hôtel de Ville de Bandjoun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de PETE BANDJOUN, sis à l'hôtel de Ville de Bandjoun (PORTE 105).

BANDJOUN le 9 Octobre 2017

Le ADJOINT AU MAIRE

FOKOUA HELENE

COMMUNE DE YAGOUA

DOSSIER DE DEMANDE DE COTA TIONN° 07/DDC/C- YAGOUA/CIPM/2017DU 11/10/2017CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUXSALLES DE CLASSE EQUIPEES DE SOIXANTE TABLES BANCS, DEUX BUREAUX, DEUX CHAISES, DEUX ARMOIRES, UN MATERIEL D'ENTRETIEN ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'EP DE SOUAYE DANA, A L EP DE KAO GALAK ET A L'EP BILINGUE DE VOUNSIA DANSLA COMMUNE DE YAGOUA EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)
IMPUTATION
N/B

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Objet: Invitation à soumissionner

Nom du Projet de Travaux	Construction d'un bloc de deux salles de classe equipees de soixante tables bancs, deux bureaux, deux chaises, deux armoires, un matériel d'entretien et la construction d'un bloc de latrines à trois compartiments à l'EP de Souaye Dana, l'EP de Kao Galak et à l'EP Bilingue de Vounsia dans la commune de Yagoua
Localisation	EP de Souaye Dana, EP de Kao Galak et à l'EP Bilingue de Vounsia
Numéro du Projet	**N° 07/DDC/C. YAGOUA/CIPM/2017DU11/10/2017**
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	Quatre vingt dix (90) Jours

Madame/Monsieur,
Dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP), la Commune de Yagoua a obtenu un financement et envisage la Construction d'un bloc de deux salles de classe équipées de soixante tables bancs, deux bureaux, deux chaises, deux armoires, un matériel d'entretien et la construction d'un bloc de latrines à trois compartiments à l'EP de Souaye Dana, l'EP de Kao Galak et à l'EP Bilingue de Vounsia dansla commune de Yagoua.

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.
Les travaux objet de ta présente invitation àconcurance sont constitués en deitx (02) lots ainsi qu 'il suit :

NUMERO DU LOT	LOCALITE
1	Construction d un bloc de deux salles de classe équipées de soixante tables bancs, deux bureaux, deux chaises, deux armoires, un matériel d'entretien et la construction d'un bloc de latrines à trois compartiments à L'EP? Bilingue de Vounsia dans la commune de Yagoua
2	Construction d un bloc de deux salles de classe équipées de soixante tables bancs, deux bureaux, deux chaises, deux armoires, un matériel d'entretien et la construction d'un bloc de latrines à trois compartiments à TE? de Souave Dana, et à PEP de Kao Galak dans la commune de Yagoua

NB ;-Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un(01) ou les deux(02) lots à la fois. Ioutes fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicité sous peine de rejet.
Un prestataire justifiant les capacités techniques et financières suffisantes peut être attributaire des deux lots
Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de Yagoua. Le dossier de demande de cotation peut être retiré gratuitement à la Commune de Yagoua ou au PNDP Exireme nord à partir du pendant les jours ouvrables, entre **8 heures 00 et 15 heures 30mm**.
Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au 07/11/2017 à 10 heures précises auprès Secrétariat de la Commune de Yagoua. Comptant sui votre participation, nous \ous prions de recevoir nos très sincères salutations.

2. Consistance des prestations

N/B

3. Cout Prévisionnel

126 618 615 FC CFA

4. Allotissement

DEUX LOTS

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT.
La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

Financement PNDP III (FED)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Yagoua ,
Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Yagoua, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.
Les travaux objet de la présente invitation à concurance sont constitués en deux (02) lots ainsi qu 'il suit :

NUMERO DU LOT	LOCALITE
1	Construction d un bloc de deux salles de classe équipées de soixante tables bancs, deux bureaux, deux chaises, deux armoires, un matériel d'entretien et la construction d'un bloc de latrines à trois compartiments à L'EP? Bilingue de Vounsia dans la commune de Yagoua
2	Construction d un bloc de deux salles de classe équipées de soixante tables bancs, deux bureaux, deux chaises, deux armoires, un matériel d'entretien et la construction d'un bloc de latrines à trois compartiments à TE? de Souave Dana, et à PEP de Kao Galak dans la commune de Yagoua

NB : -Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un(01) ou les deux(02) lots à la fois. Toutes fois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicité sous peine de rejet.

8. Acquisition du Dossier

N/B

9. Remises des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Yagoua., Autorité Contractante, à laCommune de Yagoua (Sécrétariat de la Commune de Yagoua), sis au sécrétariat de la Mairie de Yagoua.
4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :«

AVIS DE CONSULTATIONDE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DDC/C-YAGOUA/CIPM/2017 DU 11/10/2017 CONSTRUCTIOND*UNBLOCDEDEUXSALLES DECLASSE EQUIPEES DE SOIXANTE TABLES BANCS, DEUX BUREAUX, DEUX CHAISES, DEUXARMOIRES, UN MATERIEL D'ENTRETIEN ETLA CONSTRUCTIOND'UN BLOC DE LATRINESA TROISCOMPARTIMENTSA L'EPDE SOUAYE DANA, L'EP DEKAO GALAK ETA L'EP BILINGUE DE VOUNSIA DANS LA COMMUNE DE YAGOUA. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) Jours

11. Cautionnement Provisoire

N/B

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 07/11/2017 à 10 heures

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Mâchés de la Commune de Yagoua, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heures et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date limite de réception des offres	**Le 07/11/2017 à 11 heures**
Lieu d'ouverture des plis	**Salle des actes de la Commune de YAGQIJA**

Les noms des soummissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procés verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/B

15. Attribution

N/B

16. Durée Validité des Offres

N/B

17. Renseignements Complémentaires

A LA COMMUNE DE YAGOUA

YAGOUA le 16 Octobre 2017

Le MAIRE

FISSOU KOUMA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°_165/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU_12/10/2017__PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 122/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AOÛT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA CUD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics communique :

Par **Décision N° _167__/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017** du _12/10/2017, les entreprises ci-après ont été retenues comme adjudicataires des marchés relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Fournitures	Lieu de livraison	Entreprises	Montant TTCen FCFA	Délai de livraison
Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala	**Lot n° 1 :** Fourniture d'un (01) compacteur monocylindre avec coquille "pieds de moutons" et d'une (01) niveleuse ;	INFRUCTUEUX			
	Lot n° 2 : Fourniture d'une (01) pelle excavatrice sur pneus, d'une (01) tractopelle et d'un (01) plateau mobile ;	INFRUCTUEUX			
	Lot n° 3 : Fourniture d'un (01) camion élévateur de 24 m de flèche et d'un (01) camion équipé d'un bras articulé d'une capacité maximum de 40 tonnes ;	Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à Bonanjo.	**SEMIC BTP**	**392 205 904**	Quatre (04) mois
	Lot n° 4 : Fourniture d'un (01) camion point-à-temps et de deux (02) camions benne 6 x 4 de 25 tonnes ;		**SMT CAMEROUN**	**540 460 084**	Quatre (04) mois
	Lot n° 5 : Fourniture d'un (01) élévateur télescopique d'un bras de 27 mètres.	INFRUCTUEUX			

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services du Ministère des Marchés Publics pour souscription effective du marché correspondant, dans un délai de trois (03) jours. Passé ce délai, le Ministère des Marchés Publics se reverse le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés pour les motifs ci-après sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine.

Soumissionnaire	Motifs
SMT CAMEROUN	- Non-conformité à toutes les spécifications techniques majeures pour les lots 1 et 2;

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°166_/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU__12/10/2017 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 136/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DIX (10) AMBULANCES MEDICALISEES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics communique :

Par **Décision N° 168_/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017** du _12/10/2017 _, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Fourniture	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison
Le Ministre de la Santé Publique	**Lot unique :** fourniture de dix (10) ambulances médicalisées	**Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat du MINCAF (Garage central administratif de Yaoundé)**	**NUMELEC CAMEROUN**	**818 550 000**	Cent vingt (120) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services du Ministère des Marchés Publics pour souscription effective du marché correspondant, dans un délai de trois (03) jours. Passé ce délai, le Ministère des Marchés Publics se reverse le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés pour les motifs ci-après sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine.

Soumissionnaires	Motifs
Groupement ANGA et MST Sarl	- Non-conformité à toutes les spécifications techniques majeures ; - Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels.
GEJUPAR SARL	- Non-conformité à toutes les spécifications techniques majeures ; - Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels.
FOTOKO ATD	- Absence de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé par le fabricant pour le respirateur portable ; - Non-conformité à toutes les spécifications techniques majeures.

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°46/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°53/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2016

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **BERCO-BTP SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprisesde **trente un millions six cent dix mille sept cent quatre vingt dix (31 610 790)** Francs CFA et un délai de **douze (12) mois.**

Le Directeur de ladite entreprise est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de ''Main Levée'' des cautions de soumission pour les offres non retenues

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°47/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **CREACONSULT SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprisesde **quarante deux millions neuf cent quatre vingt dix huit mille cinq cent soixante onze (42 998 571)** Francs CFA et un délai de **six (06) mois.**

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de ''Main Levée'' des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°41/CUD/SG/DIVIVIAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 007122/1/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 DU 03 OCTOBRE 2016 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING DE 305 PLACES SUR LA BESSEKE POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

La Société **LABOGENIE** est retenue pour la réalisation des prestations du gré à gré susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **Huit millions trois cent cinquante mille (8 350 000) Francs CFA** et un délai de **deux (02) mois.**

Le Directeur Général de ladite Société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour rétablissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dés publication du présent conmuniqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°45/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°23/A0NR/CUDICIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA VOIE PRINCIPALE DE (MBANGA PONGO) DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise LE COMPETING est retenue pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **soixante neuf millions six cent cinquante huit mille huit cent soixante deux (69 658 862**) Francs CFA et un délai de **six (06) mois.**

Le Directeur de ladite entreprise est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de soumission pour les offres non retenues

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT MODIFICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/A0N0/CUD/CIPM12017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____ /D/CUD SG/DIVMAP/2017 du _____ déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS SERAYIM	379 654 694	10 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
KRATOS SARL	2ernе proposition financière plus disante.
ESICO	-3ene proposition financière plus disante.
GPE GILBERTOCAM	-4 eme proposition financière plus disante.

sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main — levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 23 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°44/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE APRES AUTORISATION N°004583/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/AOC DU 22 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE D'EMULSTIONS ET DE MATERIAUX BITUMEUX FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2016

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

La Société **NZO TARH ENTERPRISE** est retenue pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprisesde **cent dix neuf millions quatre cent quarante mille deux cent vingt huit (119 440 228)** Francs CFA pour le **lot 4 et Soixante sept millions sept cent vingt huit mille deux cent soixante seize (67 728 276)** Francs CFA pour le **lot 5** et un délai de **six (06) mois.**

Le Directeur Général de ladite Société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de ''Main Levée'' des cautions de soumission pour les offres non retenues

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE BABADJOU

COMMUNIQUE N°10/C/C.BBJ/SG/2017 DU 10 OCTOBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE ALA DEMANDE DE COTATIONN° ...02..../DC/C.BBJ/SG/CIPM/17 DU 07/09/2017 POUR LA FOURNITURE DUMATERIEL PEDAGOGIQUE (PAQUET MINIMUM) AUX ETABLISSEMENTSSCOLAIRES DE LA COMMUNE DE BABADJOU.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Maire de la Commune de Babadjou, Maître d'Ouvrage, communique :
Après l'analyse des offres relatives à l'Appel d'offre susmentionné, l'Entreprise **ETS TRAVAUX DIVERS** a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande.

MTTC: 5 662 339 F (Quatre Millions Six Cent Soixante Deux Mille Trois Cent Trente Neuf Francs)

Délai d'exécution : **01 mois**. Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie de Babadjou pour établissement de la Lettre- commande.

BABADJOU le 10 Octobre 2017

Le MAIRE

DELEGO Jacques

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°064/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT LES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°003/DCE/GG/LTPAY-YAB/CRPM-LT/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ NO0006868/L/ PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG /CE7/ CEA3/ MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017 POUR LES AMÉNAGEMENTS DIVERS ET LA CONSTRUCTION DE QUELQUES INFRASTRUCTURES AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI EN TROIS (03) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI FINANCEMENT : B.I.P – EXERCICE : 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N°**064/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/17** les marchés passés après le Dossier de Consultation des Entreprises N°003/DCE/GG/LTPAY-YAB/CRPM-LT/2017 du 28 Septembre 2017 suivant Autorisation de Gré à Gré N º 0006868/L/ PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG /CE7/ CEA3/ MVT du 26 Septembre 2017 pour les aménagements divers et la construction de quelques infrastructures au lycée Technique et Professionnel Agricole de Yabassi en trois (03) lots sont attribués aux soumissionnaires ci-après :

N° lot	Attributaires	Montant (TTC)	Délai
01	**Ets WAP LOGISTIC Sarl BP : 1929 Douala Tel : 690.92.30.70**	**44 499 998** (quarante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit) Francs CFA	**90 jours**
02	**Ets BETTER Sarl BP : 96 Edéa Tel : 699.85.73.12**	**8.249.995 (**Huit millions deux cent quatre-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze) FCFA	**90 jours**
03	**Ets BETTER Sarl BP : 96 Edéa Tel : 699.85.73.12**	**12 187 867**(Douze millions cent quatre-sept mille huit cent soixante-sept) Francs CFA	**90 jours**

Le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

N°	Entreprises pré-qualifiées	Motifs
1	CAMEROON EQUIPMENT	Offre administrative incomplète

Lesdits attributaires sont invités à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour suite de procédure.

NB: Télécharger le doucment d'origine pour avoir accès à la Par décision N°064/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017

DOUALA le 5 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUEN°066/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES SOLAIRES AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI, PASSÉE PAR PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°006868/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N° **066/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017** la Lettre Commande objet de l'autorisation de Gré à Gré susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
ETS SATED BP : (àçà DoualaTél : 699 42 61 23/233 42 93 71	**46 044 142 (**quarante-six millions quarante-quatre mille cent quarante-deux **FCFA)**	**90 jours**

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenu pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaire	Motifs
01	**ETS MWAYEI CORPORATION LTD BP : 1468 Douala**	**Offre administrative non conforme**
02	**VICTIORE LABO BP : 12225**	**Offres non reçues**

NB: Télécharger le document d'origine pour avoir accès à la décision N°066/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017

DOUALA le 5 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°065/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DES ATELIERS DES BUREAUX ET LA MAINTENANCE DES DORTOIRS AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI, PASSÉE PAR PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°006868/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N°**065/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017** la Lettre Commande objet de l'autorisation de Gré à Gré susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
ETS IMEXCO BP : 25 049 YaoundéTél : 698 31 64 30	**26 485 146 (**vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cent quarante-six **FCFA)**	**45 jours**

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenu pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaire	Motifs
01	**FRED NEGOCE BP : 4160 Douala**	**Offre administrative non conforme**
02	**TASSMO BP : 12225**	**Offres non reçues**

NB: Télécharger le document d'origine pour avoir accès à la décision N°065/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017

DOUALA le 5 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°067/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT LES RÉSULTATS DE LA LETTRE COMMANDE N°049/LC/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/ 2017, PASSÉE SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0006820/L/PR/MINMAP/SG/ DGMAS/ DMAG/CE7/CEA3 DU 28 SEPTEMBRE 2017, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL À DOUALA. MAITRE D'OUVRAGE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N°**067/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017 l**a Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
01	**ETS GEPRECOL**	**6 000 000 (Six millions FCFA**	**30 jours**

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo , pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaire	Motifs
01	**ETS LA CROSIERE**	**Offre administrative incomplète**
02	**ETS ETRAD SARL**	**Offres non déposées**

NB: Télécharger le document d'origine pour avoir accès à la décision N°067/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017

DOUALA le 5 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°_165/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU_12/10/2017__PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 122/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AOÛT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA CUD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics communique :

Par **Décision N° _167__/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017** du _12/10/2017, les entreprises ci-après ont été retenues comme adjudicataires des marchés relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Fournitures	Lieu de livraison	Entreprises	Montant TTCen FCFA	Délai de livraison
Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala	**Lot n° 1 :** Fourniture d'un (01) compacteur monocylindre avec coquille "pieds de moutons" et d'une (01) niveleuse ;	INFRUCTUEUX			
	Lot n° 2 : Fourniture d'une (01) pelle excavatrice sur pneus, d'une (01) tractopelle et d'un (01) plateau mobile ;	INFRUCTUEUX			
	Lot n° 3 : Fourniture d'un (01) camion élévateur de 24 m de flèche et d'un (01) camion équipé d'un bras articulé d'une capacité maximum de 40 tonnes ;	Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à Bonanjo.	**SEMIC BTP**	**392 205 904**	Quatre (04) mois
	Lot n° 4 : Fourniture d'un (01) camion point-à-temps et de deux (02) camions benne 6 x 4 de 25 tonnes ;		**SMT CAMEROUN**	**540 460 084**	Quatre (04) mois
	Lot n° 5 : Fourniture d'un (01) élévateur télescopique d'un bras de 27 mètres.	INFRUCTUEUX			

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services du Ministère des Marchés Publics pour souscription effective du marché correspondant, dans un délai de trois (03) jours. Passé ce délai, le Ministère des Marchés Publics se reverse le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés pour les motifs ci-après sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine.

Soumissionnaire	Motifs
SMT CAMEROUN	- Non-conformité à toutes les spécifications techniques majeures pour les lots 1 et 2;

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

COMMUNIQUE N°166_/C/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU__12/10/2017 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 136/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DIX (10) AMBULANCES MEDICALISEES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics communique :

Par **Décision N° 168_/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017** du _12/10/2017 _, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Fourniture	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison
Le Ministre de la Santé Publique	**Lot unique :** fourniture de dix (10) ambulances médicalisées	**Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat du MINCAF (Garage central administratif de Yaoundé)**	**NUMELEC CAMEROUN**	**818 550 000**	Cent vingt (120) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Générale des Marchés des Approvisionnements et des Services du Ministère des Marchés Publics pour souscription effective du marché correspondant, dans un délai de trois (03) jours. Passé ce délai, le Ministère des Marchés Publics se reverse le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés pour les motifs ci-après sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine.

Soumissionnaires	Motifs
Groupement ANGA et MST Sarl	- Non-conformité à toutes les spécifications techniques majeures ; - Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels.
GEJUPAR SARL	- Non-conformité à toutes les spécifications techniques majeures ; - Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels.
FOTOKO ATD	- Absence de l'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé par le fabricant pour le respirateur portable ; - Non-conformité à toutes les spécifications techniques majeures.

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°46/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°53/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2016

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **BERCO-BTP SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprisesde **trente un millions six cent dix mille sept cent quatre vingt dix (31 610 790)** Francs CFA et un délai de **douze (12) mois.**

Le Directeur de ladite entreprise est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de ''Main Levée'' des cautions de soumission pour les offres non retenues

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°47/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise **CREACONSULT SARL** est retenue pour la réalisation des prestations de l'appel d'offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprisesde **quarante deux millions neuf cent quatre vingt dix huit mille cinq cent soixante onze (42 998 571)** Francs CFA et un délai de **six (06) mois.**

Le Directeur Général de ladite société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de ''Main Levée'' des cautions de Soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°41/CUD/SG/DIVIVIAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 007122/1/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 DU 03 OCTOBRE 2016 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING DE 305 PLACES SUR LA BESSEKE POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

La Société **LABOGENIE** est retenue pour la réalisation des prestations du gré à gré susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **Huit millions trois cent cinquante mille (8 350 000) Francs CFA** et un délai de **deux (02) mois.**

Le Directeur Général de ladite Société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour rétablissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dés publication du présent conmuniqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de soumission pour les offres non retenues.

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°45/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°23/A0NR/CUDICIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LES ETUDES EN VUE DE LA VOIE PRINCIPALE DE (MBANGA PONGO) DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise LE COMPETING est retenue pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprises de **soixante neuf millions six cent cinquante huit mille huit cent soixante deux (69 658 862**) Francs CFA et un délai de **six (06) mois.**

Le Directeur de ladite entreprise est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué, Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de "Main Levée" des cautions de soumission pour les offres non retenues

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°064/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT LES RÉSULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°003/DCE/GG/LTPAY-YAB/CRPM-LT/2017 DU 28 SEPTEMBRE 2017 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ NO0006868/L/ PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG /CE7/ CEA3/ MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017 POUR LES AMÉNAGEMENTS DIVERS ET LA CONSTRUCTION DE QUELQUES INFRASTRUCTURES AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI EN TROIS (03) LOTS. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI FINANCEMENT : B.I.P – EXERCICE : 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N°**064/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/17** les marchés passés après le Dossier de Consultation des Entreprises N°003/DCE/GG/LTPAY-YAB/CRPM-LT/2017 du 28 Septembre 2017 suivant Autorisation de Gré à Gré N º 0006868/L/ PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG /CE7/ CEA3/ MVT du 26 Septembre 2017 pour les aménagements divers et la construction de quelques infrastructures au lycée Technique et Professionnel Agricole de Yabassi en trois (03) lots sont attribués aux soumissionnaires ci-après :

N° lot	Attributaires	Montant (TTC)	Délai
01	**Ets WAP LOGISTIC Sarl BP : 1929 Douala Tel : 690.92.30.70**	**44 499 998** (quarante-quatre millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit) Francs CFA	**90 jours**
02	**Ets BETTER Sarl BP : 96 Edéa Tel : 699.85.73.12**	**8.249.995 (**Huit millions deux cent quatre-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze) FCFA	**90 jours**
03	**Ets BETTER Sarl BP : 96 Edéa Tel : 699.85.73.12**	**12 187 867**(Douze millions cent quatre-sept mille huit cent soixante-sept) Francs CFA	**90 jours**

Le soumissionnaire ci-après n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

N°	Entreprises pré-qualifiées	Motifs
1	CAMEROON EQUIPMENT	Offre administrative incomplète

Lesdits attributaires sont invités à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour suite de procédure.

NB: Télécharger le doucment d'origine pour avoir accès à la Par décision N°064/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017

DOUALA le 5 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°48/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT MODIFICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°52/A0N0/CUD/CIPM12017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°_____ /D/CUD SG/DIVMAP/2017 du _____ déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETS SERAYIM	379 654 694	10 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
KRATOS SARL	2ernе proposition financière plus disante.
ESICO	-3ene proposition financière plus disante.
GPE GILBERTOCAM	-4 eme proposition financière plus disante.

sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main — levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 23 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUEN°066/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET LA POSE DES PLAQUES SOLAIRES AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI, PASSÉE PAR PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°006868/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N° **066/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017** la Lettre Commande objet de l'autorisation de Gré à Gré susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
ETS SATED BP : (àçà DoualaTél : 699 42 61 23/233 42 93 71	**46 044 142 (**quarante-six millions quarante-quatre mille cent quarante-deux **FCFA)**	**90 jours**

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenu pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaire	Motifs
01	**ETS MWAYEI CORPORATION LTD BP : 1468 Douala**	**Offre administrative non conforme**
02	**VICTIORE LABO BP : 12225**	**Offres non reçues**

NB: Télécharger le document d'origine pour avoir accès à la décision N°066/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017

DOUALA le 5 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°44/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU GRE A GRE APRES AUTORISATION N°004583/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/AOC DU 22 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE D'EMULSTIONS ET DE MATERIAUX BITUMEUX FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2016

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

La Société **NZO TARH ENTERPRISE** est retenue pour la réalisation des prestations de l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant Toutes Taxes Comprisesde **cent dix neuf millions quatre cent quarante mille deux cent vingt huit (119 440 228)** Francs CFA pour le **lot 4 et Soixante sept millions sept cent vingt huit mille deux cent soixante seize (67 728 276)** Francs CFA pour le **lot 5** et un délai de **six (06) mois.**

Le Directeur Général de ladite Société est invité à se présenter d'urgence et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent la diffusion du présent communiqué sous peine d'annulation, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 rue Victoria, Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo, pour l'établissement du contrat correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus à l'issue de l'évaluation, sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

La présente publication tient lieu de ''Main Levée'' des cautions de soumission pour les offres non retenues

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°065/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DES ATELIERS DES BUREAUX ET LA MAINTENANCE DES DORTOIRS AU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI, PASSÉE PAR PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT L'AUTORISATION N°006868/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/MVT DU 26 SEPTEMBRE 2017. MAITRE D'OUVRAGE : PROVISEUR DU LYCÉE TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL AGRICOLE DE YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N°**065/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017** la Lettre Commande objet de l'autorisation de Gré à Gré susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
ETS IMEXCO BP : 25 049 YaoundéTél : 698 31 64 30	**26 485 146 (**vingt-six millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille cent quarante-six **FCFA)**	**45 jours**

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenu pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaire	Motifs
01	**FRED NEGOCE BP : 4160 Douala**	**Offre administrative non conforme**
02	**TASSMO BP : 12225**	**Offres non reçues**

NB: Télécharger le document d'origine pour avoir accès à la décision N°065/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017

DOUALA le 5 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°067/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 DU 05/10/2017 PORTANT LES RÉSULTATS DE LA LETTRE COMMANDE N°049/LC/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/CRPM-LT/ 2017, PASSÉE SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°0006820/L/PR/MINMAP/SG/ DGMAS/ DMAG/CE7/CEA3 DU 28 SEPTEMBRE 2017, POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU À LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL À DOUALA. MAITRE D'OUVRAGE : DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2017

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :

Par décision N°**067/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017 l**a Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
01	**ETS GEPRECOL**	**6 000 000 (Six millions FCFA**	**30 jours**

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo , pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaire	Motifs
01	**ETS LA CROSIERE**	**Offre administrative incomplète**
02	**ETS ETRAD SARL**	**Offres non déposées**

NB: Télécharger le document d'origine pour avoir accès à la décision N°067/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2017 du 05/10/2017

DOUALA le 5 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° _168__/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU__12/10/2017_PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 136/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DIX (10) AMBULANCES MEDICALISEES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,
Vu la constitution ;
Vu La loi N° 2016/018 du 14 décembre 2016 Portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017 ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics;
Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnes pour l'Exercice 2017;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 136/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 du 04 septembre 2017 en procédure d'urgence pour la fourniture dix (10) ambulances médicalisées au MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE;
Considérant la lettre N°215/L/MINMAP/CCPM – AG/2017 du 11 octobre 2017 de la CCPM – AG.

D E C I D E:

Article 1er : Article 1er :L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Maître d'Ouvrage	Fourniture	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison
Le Ministre de la Santé Publique	**Lot unique :** fourniture de dix (10) ambulances médicalisées	**Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat du MINCAF (Garage central administratif de Yaoundé)**	**NUMELEC CAMEROUN**	**818 550 000**	Cent vingt (120) jours

Article 2 : - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°167/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2017 DU_12/10/2017_PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 122/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 07 AOÛT 2017 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ROULANT POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA CUD

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,
Vu la constitution ;
Vu La loi N° 2016/018 du 14 décembre 2016 Portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2017;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics modifié et complété par le décret N° 2013/271 du 05 Août 2013 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics;
Vu le Décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics;
Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics;
Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnes pour l'Exercice 2017;
Considérant le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 122/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 du 07 août 2017 en procédure d'urgence pour la fourniture du matériel roulant pour le renforcement des capacités d'intervention de la CUD ;
Considérant la lettre N°217/L/MINMAP/CCPM – AG/2017 du 11 octobre 2017 de la CCPM – AG.

D E C I D E:

Article 1er : Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

Maître d'Ouvrage	Fournitures	Lieu de livraison	Entreprises	Montant TTC en FCFA	Délai de livraison
Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala	**Lot n° 1 :** Fourniture d'un (01) compacteur monocylindre avec coquille "pieds de moutons" et d'une (01) niveleuse ;	INFRUCTUEUX			
	Lot n° 2 : Fourniture d'une (01) pelle excavatrice sur pneus, d'une (01) tractopelle et d'un (01) plateau mobile ;	INFRUCTUEUX			
	Lot n° 3 : Fourniture d'un (01) camion élévateur de 24 m de flèche et d'un (01) camion équipé d'un bras articulé d'une capacité maximum de 40 tonnes ;	Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à Bonanjo.	**SEMIC BTP**	**392 205 904**	Quatre (04) mois
	Lot n° 4 : Fourniture d'un (01) camion point-à-temps et de deux (02) camions benne 6 x 4 de 25 tonnes ;		**SMT CAMEROUN**	**540 460 084**	Quatre (04) mois
	Lot n° 5 : Fourniture d'un (01) élévateur télescopique d'un bras de 27 mètres.	INFRUCTUEUX			

Article 2 : - La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 12 Octobre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 106/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 004583/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CEA3/AOC DU 22 JUIN 2017 POUR LA FOURNITURE D'EMULSION ET DES MATERIAUX BITUMEUX

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier de Consultation n° 004543/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/AOC pour la fourniture

d'émulsion et de matériaux bitumeux;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré n° 0045853/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/OAC du 22 Juin 2017 ;

Vu la publication de résultat du gré à gré n°0045853/L/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE7/CEA3/OAC

DECIDE:

Article 1 er : Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
4	NZO TARH ENTREPRISE	Cent dix neuf millions quatre cent quarante mille deux cent vingt huit (119 440 228) Francs CFA	Six (06) Mois
5		Soixante sept millions sept cent vingt huit mille deux cent soixante seize (67 728 276) Francs CFA	

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DELEGUE DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 103/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 14 JUIN 2017 POUR LES ETUDES DE LA VOIE PRINCIPALE DE « MBANGA PONGO » DANS LA VILLE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°23/AONR/CUD/CIPM/2017 du 14 juin 2017 relatif pour les études de la voie

principale de « MBANGA PONGA » dans la Ville de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 03 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 03 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°032/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 03 août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
LE COMPETING BET BP : 7214 Yaoundé, Tél. : (237) 699 501 177	**Soixante neuf millions six cent cinquante huit mille huit cent soixante deux (69 658 862) Francs CFA**	**Six mois (06) Mois**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 111/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 52/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 11 JUILLET 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°52/AONO/CUD/CIPM/2017 du 11 juillet 2017 relatif pour les travaux de construction de la clôture de sécurisation de la décharge de Ngombe;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 21 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 23 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°053/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 24 août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	**ETS SERAYIM** BP : 6 195 Douala, Tél. : (237) 677 527 677	**Trois cent soixante dix neuf millions six cent cinquante quatre mille six cent quatre vingt quatorze (379 654 694) Francs CFA**	**Dix (10) Mois**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 23 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 104/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 62/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 01 AOÛT 2017 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'AMENAGEMENT DES CHEMINEMENTS PIETONS DANS LA VILLE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 62/AONO/CUD/CIPM/2017 du 01 août 2017 relatif pour l'étude en vue de

l'aménagement des cheminements piétons dans la ville de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du _____ 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°071/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 15 septembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	**CREACONSULT SARL** BP : 11735 Douala Tél. : (237 699 51 95 85	**Quarante deux millions neuf cent quatre vingt dix huit cinq cent soixante onze (42 998 571) Francs CFA**	**Six (06) Mois**

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 96/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 53/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 17 JUILLET 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SECURISATION DE LA DECHARGE DE NGOMBE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°53/AONR/CUD/CIPM/2017 du 17 sujet 2017 relatif pour le contrôle technique et la supervision des travaux de construction de la clôture de sécurisation de la décharge de NGOMBE;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 22 août 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 30 août 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°059/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 30 août 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
BERCO BTP SARL BP : 1872 Douala, Tél. : (237) 677 437 192	**Trente un millions six cent dix mille sept cent quatre vingt dix (31 610 790) Francs CFA**	**Douze (12) Mois**

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°105/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION SUIVANT LA PROCEDURE DE GRE A GRE APRES AUTORISATION N° 007122/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 DU 03 OCTOBRE 2016 POUR ETUDE DE SOL EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN PARKING DE 305 PLACES SUR LA BESSEKE POUR LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz, Délégué du Gouvernemer auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marché Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marché Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marché auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier de gré à gré n° 007122/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4 pour l'étude e sol en vue de la construction d'u

parking de 305 places sur la Bésséké pour la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu l'Autorisation de Gré à Gré n° 007122/L/MINMAP/SG/DGMI/DMEC/CEA4/OAC du 22 juin 2017 ;

Vu la publication de résultat du gré à gré n° 007122/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CEA4/OAC du….

….. ;

DECIDE:

Article 1er : Le soumissionnaire dont le nom suit, est déclaré attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pou le montant et délai ci-après :

Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
LABOGENE	**Huit millions trois cent cinquante mille (8 350 000) Francs CFA**	**Deux (02) Mois**

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 110/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 66/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 AOÛT 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE PARAMETRAGE D'UN LOGICIEL DE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°66/AONR/CUD/CIPM/2017 du 03 août 2017 relatif pour la Fourniture, l'Installation et le Paramétrage d'un Logiciel de Gestion de Ressources Humaines à la Communauté Urbaine de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 11 septembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°067/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 12 septembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	SKYLOG SARL BP : 2182 Douala, Tél. : (237) 243 73 77 06	Quarante un millions cinq cent vingt deux mille trois cent soixante quinze (41 522 375) Francs CFA	Deux (02) Mois

DOUALA le 20 Octobre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /- ***NTONE NTONE DR. Fritz***

COMMUNE DE BABADJOU

DECISION MUNICIPALE N° 10/17/DM/ CBBJ/SG /SAGEF. PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE OBJET DE LADEMANDE DE COTATION N" ...02... /DC/C.BBJ/SG/SAGEF/17 DU07/09/2017 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE SCOLAIRE(PAQUET MINIMUM) AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DEBABADJOU.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRIE DE LA COMMUNE DE BABADJOU, MAITRE D'OUVRAGE
Vu la Constitution
Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle modifié par Le Décret N" 90/57 du 19 Décembre 1990 ;
Vu le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial et les textes modifiants subséquents ;
Vu le Décret N° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales notamment celle de Babadjou ;
Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;
Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu Le Décret N°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement Des commissions de passation des marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° C000046/A/MINATD/DCTD DU 31 Octobre 2013 Constatant L'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 ;
Vu ladecision N° 01443/CAB/MINMAP du 11 Août 2014 constatant la composition des Commissions Internes de passation des marchés auprès de certaines communes ;
Vu Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à rappllcatlon du Code des Marchés Publics
Vu La demande de cotation N° 02 /DC/C/BBJ/SAGEF/2017 du 07/09/2017 pour la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) aux établissements scolaires de la commune de Babadjou.
Vu Le procès verbal n° 19 /PV.CBBJ/CIPM/2017 du 28/09/ 2017 proposant l'attribution de La l.etcre-comrnande relatif à la demande de cotation pour la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) aux établissements scolaires de la commune de Babadjou à l'Entreprise des Travaux Divers (E.T.D).

DECIDE

Article 1er : La Lettre-commande objet de La demande decotation N 02 /DC/C/BBJ/SAGEF/2017 du 07/09/2017 pour la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) aux établissements de la commune de Babadjou. Est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée l'Entreprise à l'Entreprise des Travaux Divers (E.T.D) B.P ... Tel ; 698 36 21 85. Pour un Montant TTC de **5662 339** F(Cinq Millions Six Cent Soixante Deux Mille Trois Cent Trente Neuf Francs). Et pour un délai d'un mois.

Article 2: La présente Décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BABADJOU le 10 Octobre 2017

Le MAIRE

DELEGO Jacques

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU NOUN

ADDITIF N°01 À TOUS LES SOUMISSIONNAIRES RELATIFS À L'AVIS DE CONSULTATION N°005/AC/PR/MINMAP/DR-OU/DD-NOUN/CDPMPN-AG/2017 DU 28/09/2017POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANSL'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Consistance des prestations
	Au lieu de ... Fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de KOUOPTAMO

1 Consistance des prestations

Lire plutot

AU LIEU DE

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

2.2- DESCRIPTION TECHNIQUE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO

RUBRIQUES	N°	DESIGNATION	REFFERENCE MERCURIALE	Qté	Observa
	1.	Cahier de préparation 300 P A4 (Couverture dure)		500	
PEDAGOGIE	2.	Craie blanche robercolor 2+ Boite de 100		520	
	3.	Craie couleur robercolor 2+ Boite de 100		135	
	4.	Crayon à bille bleu cristal Icrafon boite de 50		170	
	5.	Crayon à bille rouge cristal Icrafon boite de 50		100	
	6.	Registre d'appel séquentielle (bonne qualité)		200	
	7.	Ardoisine (ODY peinture, 1 litre)		134	
	8.	Chemise cartonnée Paquet 100		35	
	9.	Enveloppes format A4 paquet de 50		17	
	10.	Carton de 5 Rames de papier n°l 80g		35	

	IL	Registre simple (format A4, couverture dure 300p		7	
	12.	Agraffeuse (DAXYAS 8/4)		35	
	13.	Marqueur (bic marking 2300)		157	
	14.	Colle (flacon de 250m!)		35	
Pharmacie	IS.	Paracétamol (boite de 1000)		17	
	16.	Bétadine (povidone-lodine solution 10%, boite de 500ml)		33	

LIRE PLUTOT

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

RUBRIQUES	N°	DESIGNATION	REFFERENCE MERCURIALE	Qté	Observations
	1.	Cahier de préparation 300 P A4 (Couverture dure)		500	
	2.	Craie blanche robercolor 2+ Boite de 100		520	
	3.	Craie couleur robercolor 2+ Boite de 100		135	
	4.	Crayon à bille bleu cristal Icrafon boite de 50		170	
	5.	Crayon à bille rouge cristal Icrafon boite de 50		100	
	6.	Registre d'appel séquentiel (bonne qualité)		200	
	7.	Ardoisine (ODY peinture, 1 litre)		134	
	8.	Enveloppes format A4 paquet de 50		17	
	9	Rames de papier n°l 80g		35	
	10	Paracétamol (boite de 1000)		17	
	II	Bétadine (povidone-lodine solution 10%, boite de 500ml)		33	

AU LIEU DE

2.3 - CADRE DU DEVIS DESCRIPTIF, QUANTITATIF ET ESTIMATIF

RUBRIQUES	N°	DESIGNATION	REFFERENCE MERCURIALE	Qté	Observations	P.U
	1.	Cahier de préparation 300 P A4 (Couverture dure)		500		
	2.	Craie blanche robercolor 2+ Boite de 100		520		
	3.	Craie couleur robercolor 2+ Boite de 100		135		
	4.	Crayon à bille bleu cristal Icrafon boite de 50		170		
	5.	Crayon à bille rouge cristal Icrafon boite de 50		100		
	6.	Registre d'appel séquentielle (bonne qualité)		200		
	7.	Ardoisine (ODY peinture, 1 litre)		134		
	8.	Chemise cartonnée Paquet 100		35		
	9.	Enveloppes format A4 paquet de 50		17		
	10.	Carton de 5 Rames de papier n°l 80g		35		
	IL	Registre simple (format A4, couverture dure 300p		7		
	12.	Agraffeuse (DAXYAS 8/4)		35		
	13.	Marqueur (bic marking 2300)		157		
	14.	Colle (flacon de 250m!)		35		

Pharmacie	IS.	Paracétamol (boite de 1000)		17		
	16.	Bétadine (povidone-lodine solution 10%, boite de 500ml)		33		

LIRE PLUTOT

2.3 - CADRE DU DEVIS DESCRIPTIF, QUANTITATIF ET ESTIMATIF

RUBRIQUES	N°	DESIGNATION	REFFERENCE MERCURIALE	Qté	Observations
	1.	Cahier de préparation 300 P A4 (Couverture dure)		500	
	2.	Craie blanche robercolor 2+ Boite de 100		520	
	3.	Craie couleur robercolor 2+ Boite de 100		135	
	4.	Crayon à bille bleu cristal Icrafon boite de 50		170	
	5.	Crayon à bille rouge cristal Icrafon boite de 50		100	
	6.	Registre d'appel séquentiel (bonne qualité)		200	
	7.	Ardoisine (ODY peinture, 1 litre)		134	
	8.	Enveloppes format A4 paquet de 50		17	
	9	Rames de papier n°l 80g		35	
	10	Paracétamol (boite de 1000)		17	
	II	Bétadine (povidone-lodine solution 10%, boite de 500ml)		33	

AU LIEU DE

2.4- GUIDE DESCRIPTIF DES PRESTATIONS DES FOURNITURES DE KOUOPTAMO

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	OUI	NON
1.		Cahier de préparation 300 P A4 (Couverture dure)		
2.		Craie blanche robercolor 2+ Boite de 100		
3.		Craie couleur robercolor 2+ Boite de 100		
4.		Crayon à bille bleu cristal Icrafon boite de 50		
5.		Crayon à bille rouge cristal Icrafon boite de 50		
6.		Registre d'appel séquentielle (bonne qualité)		
7.		Ardoisine (ODY peinture, 1 litre)		
8.		Chemise cartonnée Paquet 100		
9.		Enveloppes format A4 paquet de 50		
10.		Carton de 5 Rames de papier n°l 80g		
IL		Registre simple (format A4, couverture dure 300p		
12.		Agraffeuse (DAXYAS 8/4)		
13.		Marqueur (bic marking 2300)		

14.		Colle (flacon de 250m!)		
IS.		Paracétamol (boite de 1000)		
16.		Bétadine (povidone-lodine solution 10%, boite de 500ml)		

LIRE PLUTOT

2.4- GUIDE DESCRIPTIF DES PRESTATIONS DES FOURNITURES DE KOUOPTAMO

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES	OUI	NON
1.		Cahier de préparation 300 P A4 (Couverture dure)		
2.		Craie blanche robercolor 2+ Boite de 100		
3.		Craie couleur robercolor 2+ Boite de 100		
4.		Crayon à bille bleu cristal Icrafon boite de 50		
5.		Crayon à bille rouge cristal Icrafon boite de 50		
6.		Registre d'appel séquentiel (bonne qualité)		
7.		Ardoisine (ODY peinture, 1 litre)		
8.		Enveloppes format A4 paquet de 50		
9		Rames de papier n°l 80g		
10		Paracétamol (boite de 1000)		
II		Bétadine (povidone-lodine solution 10%, boite de 500ml)		

FOUMBAN le 16 Octobre 2017

Le CHEF SERVICE DES MARCHES

POKASSA MFONDI ADAMOU

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm